

Sommaire

- ◇ Éditorial
- ◇ Nouvelles des « A »
- ◇ Courriers des « A »
- ◇ Une activité qui marche
- ◇ Présentation Congrès
- ◇ Lycée des Métiers
- ◇ Bulletin fédéral
- ◇ Appel à cotisation
- ◇ Soutiens
- ◇ Projet

ÉDITORIAL

Afin d'agrémenter vos vacances, voici le numéro 7 de notre «Quoi de Neuf?» qui, je vous le rappelle, relate en priorité les principales manifestations de nos associations adhérentes.

Vous avez, en effet, tous reçu le bulletin fédéral avec le compte rendu du congrès de Saint-Maur-Des-Fossés et le rapport des activités de l'Union des A en 2016. Ce « Quoi de neuf », plus modeste, vous informe de nos dernières actions et souligne celles de nos adhérents. Autrement dit cette publication intermédiaire entre les bulletins fédéraux vous appartient. Elle a pour but de présenter, à tous, les activités qui ont marché pour une ou plusieurs associations afin d'en faire profiter tous nos adhérents. Alors n'hésitez pas, envoyez nous le compte-rendu de vos manifestations, nous attendons avec impatience vos articles.

Bon été et bonnes vacances à tous

Vivette Bresset, Présidente

DES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

A de Toulon : Lors de l'Assemblée Générale électorale qui a eu lieu le 14 janvier 2017, le Secrétaire Général sortant Alain Beslant (Trésorier adjoint de l'Union des A) a été élu Président.

SOTEC Lycée Couffignal Strasbourg : Jouant un rôle important dans les relations « Ecole-Entreprises » du lycée, la SOTEC a participé à l'audit du label « Lycée des Métiers ».

Lycée Masséna Nice : Grâce à une collecte de fonds, inauguration de l'Espace de la Légion d'Honneur et d'une sculpture mémorielle dotée de QR codes dédiée aux anciens élèves illustres.

Lycée Voltaire Paris : Pour les 80 ans de sa disparition et en collaboration avec l'association « Mémoire de Mermoz », exposition « Jean Mermoz du lycée Voltaire à l'Aéropostale ».

Lycée Gay-Lussac Limoges : Organisation du traditionnel Banquet de la section parisienne, rencontre conviviale qui met chaque année à l'honneur un « ancien » du lycée renommé.

Merci aux associations qui nous tiennent informés de leurs activités ou événements.

COURRIER DES « A » : Les courriers que vous nous faites parvenir sont publiés sur le site internet de l'Union des « A » <http://www.uniondesa.fr/>

Pour les consulter, rendez-vous sous la rubrique : « Courrier des A »

UNE ACTIVITÉ QUI MARCHE

Le Banquet parisien de l'Association des Anciens du Lycée Gay-Lussac (Limoges, 87)

Le traditionnel Banquet de la section parisienne de l'Association des Anciens du Lycée Gay-Lussac, présidée par Tristan d'ALBIS, se déroule chaque année au printemps.

C'est un temps de rencontre convivial et gourmand qui privilégie les contacts inter-générationnels, les partages d'expériences, les échanges de souvenirs et d'anecdotes des « années lycée ». Ce Banquet met chaque année à l'honneur un « ancien » du Lycée renommé.

Depuis quelques années, cet événement se tient dans un des salons privés du Restaurant du Sénat, avec le parrainage d'un ancien du Lycée, le Sénateur Jean-Marc GABOUTY. L'accès à cet établissement est totalement privé. Il est situé dans l'hôtel de la Présidence ou "Petit Luxembourg", son ambiance "cosy" permet aux sénateurs de déjeuner en petit comité.

Le Banquet parisien s'est tenu cette année le Samedi 20 Mai, avec une cinquantaine de convives, anciens du Lycée Gay-Lussac de différentes générations et la participation de Jack Colin, Vice-président de l'Union des A, accompagné de son épouse. Il était placé sous la présidence de notre camarade Jean-René BUISSON, Président Directeur Général du Groupe SOPEXA.

Suite à ses études à Limoges, au Collège et Lycée Gay-Lussac, puis en Faculté de droit, Jean-René BUISSON rejoint le Groupe Danone où il fait carrière. Après avoir occupé la présidence de l'ANIA, il prend la présidence de la SOPEXA en 2013, groupe français spécialiste du marketing international alimentaire et des expansions des ventes des produits agricoles et alimentaires français qui exploite 30 agences dans 34 pays.



Marié et père de cinq enfants, il est également fortement impliqué, avec sa femme, dans la lutte pour l'inclusion scolaire des enfants autistes. Ils ont ainsi créé l'association "Sur les bancs de l'école" et œuvrent à la création de la Fondation Initiatives Autisme sous l'égide de la Fondation de France.

L'après-midi s'est prolongé, pour ceux qui le souhaitent, par une visite de l'exposition « Pissarro à Eragny « La nature retrouvée » proposée au Musée du Luxembourg.

C'est grâce à l'implication du vice-président de l'Association des Anciens du Lycée Gay-Lussac, Tristan d'ALBIS, en charge d'animer la section parisienne, que cet événement peut avoir lieu. Il connaît chaque année un succès croissant.

Toute l'équipe des Anciens du Gay-Lussac est impatiente de vous accueillir à Limoges, à l'occasion du prochain Congrès de l'Union des A. Venez nombreux !

Annabelle Denis, Responsable de la Communication



96^{ème} Congrès de l'UNION des A

Union des Associations des anciens et anciennes élèves des lycées et collèges français

Organisé par « LES ANCIENS DE GAY-LU » à LIMOGES (87)

du 5 au 9 octobre 2017 avec pour thème :

« Langue, culture et citoyenneté. Des langues anciennes à l'ère 3.0 »

Pour consulter le programme complet : <http://bit.ly/2rDPH87>

LE LABEL « LYCÉE DES MÉTIERS »

Le label « Lycée des Métiers » est délivré par le Recteur d'Académie à un établissement d'enseignement professionnel ou polyvalent. Il a pour objectif de rendre visible l'offre de formation professionnelle pour les usagers et les partenaires de l'école. Il valorise une dynamique déployée par l'établissement.

Délivré pour une durée de 5 ans, il permet de rendre visible l'offre de formation professionnelle pour les usagers et les partenaires de l'école, d'encourager les démarches d'amélioration continue et de reconnaître et valoriser une dynamique particulière déployée par l'établissement.

Chaque établissement sollicitant le label ou son renouvellement, doit mettre en place une organisation respectant un cahier des charges académique répondant aux 7 critères suivants :

- Une offre de formations professionnelles
- L'accueil de publics de statuts différents
- Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion
- L'organisation d'actions culturelles
- La mise en œuvre d'actions visant à l'ouverture internationale
- La mise en place et le suivi d'actions pour prévenir le décrochage scolaire et pour accueillir des jeunes bénéficiant du droit au retour en formation initiale
- Une politique active de communication.

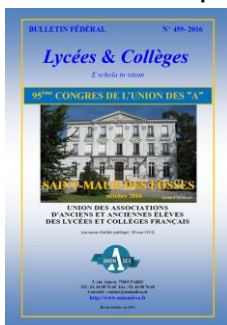
Dans le cadre de l'orientation, de l'insertion et de la communication, une association d'anciens et anciennes élèves peut être un atout pour son lycée.

BULLETIN FEDERAL N°459-2016

Le bulletin fédéral N°459-2016, paru courant mai, a été envoyé par la poste au président, au secrétaire et au trésorier des associations d'anciennes et anciens élèves des lycées et collèges français adhérentes ainsi qu'aux associations et amis en relation avec l'Union des A.

Le contenu est principalement axé sur le 95^{ème} congrès de l'Union des A organisé en 2016 par l'association des anciens élèves du lycée d'Arsonval de Saint-Maur-des-Fossés (94).

La version numérique peut être téléchargée sur notre site rubrique « Publication ».



Rappel des objectifs de l'Union des A :

- Développer les relations et échanges entre les associations.
- Assurer une politique de communication : web, bulletin fédéral, lettre de liaison...
- Attribuer, en priorité pour les candidates présentées par une association adhérente, une chambre d'étudiante à la "Maison des Lycéennes".
- Soutenir au niveau national les actions développées au niveau local.
- Représenter les associations auprès des Pouvoirs Publics.
- Assister et conseiller, sur leur demande, les associations existantes et en devenir.
- Organiser des rencontres : congrès annuel, forum des associations, voyage...

Nous sommes à l'écoute de toutes les propositions (activités, publications, rencontres ...) qui nous seraient suggérées.

APPEL A COTISATION Merci aux associations qui nous soutiennent par leur cotisation.

Rappel du montant de la cotisation : Association : 40€ - Individuel (si pas d'association) : 20 €
Quelques associations ne se sont pas encore acquittées de leur cotisation 2016/2017 (Période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017). Merci de bien vouloir régulariser votre situation.

Alain Beslant, Trésorier Adjoint

CONCOURS « OLYMPIADES DE SCIENCES DE L'INGENIEUR » 2017



La finale nationale des 8^{èmes} Olympiades de Sciences de l'Ingénieur a eu lieu le 17 mai 2017 dans le grand hall de l'Ecole Polytechnique de Palaiseau Thales et sous le haut parrainage de la société Thales.

Ce concours est ouvert aux lycéens des classes de première et de terminale des séries S et STI2D des lycées d'enseignement général et technologique, publics ou privés sous contrat.

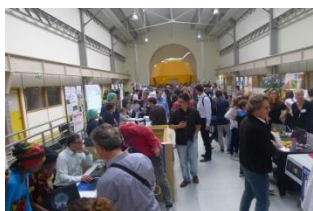
En 2017, 1100 projets ont été évalués sur toutes les académies du territoire français et à l'étranger. Les 60 projets retenus ont été départagés lors de la finale nationale.

Cette année, le 1^{er} prix a été attribué au lycée français de Madrid, le 2^{ème} prix au lycée Modeste Leroy d'Evreux et le 3^{ème} prix au lycée Jules Renard de Nevers.

Pour plus d'informations : - Site internet : www.upsti.fr - Contact : florence.marneau@upsti.fr

L'Union des A soutient les Olympiades de SI en participant au financement de différents lots.

CONCOURS « C.GÉNIAL » 2017



La finale nationale du concours « C.Génial » a eu lieu le vendredi 19 mai 2017 au Campus des Arts et Métiers ParisTech.

Ce concours, organisé par « Sciences à l'école » et la Fondation C.Génial, a pour objectif de promouvoir l'enseignement des sciences et des techniques dans les collèges et lycées.

51 projets innovants de collégiens et lycéens, venus de France et des établissements français à l'étranger, ont été récompensés.

De nombreux prix ont été attribués aux lauréats des collèges et lycées. Notons cette année le prix pour « La mixité dans les sciences » et celui pour la « Mobilité durable ».

Pour plus d'informations : - Site internet : www.cgenial.org - Contact : concours.cgenial@obsprm.fr

L'Union des A soutient C.Génial en offrant différents lots (lunettes stéréoscopiques, boussoles, loupes à main ...) et des casse-tête chinois dont la solution se trouve sur notre site.

PROJET : CONCOURS « AMOPA »

Sur proposition de Jean-Louis Lemoro, association du lycée Berthelot de Saint-Maur-des-Fossés, l'Union des A envisage de soutenir le concours « Défense et illustration de la Langue Française » organisé par l'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) dans le cadre de ses actions en faveur de la jeunesse et de la francophonie.

Ce concours s'adresse aux élèves des écoles élémentaires (CM1 et CM2), des collèges (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) et des lycées (second cycle, CPGE et BTS).

Objectif : Défense de la langue et de la culture française en France et à l'étranger.

Des prix ont été créés : Le prix d'Expression Ecrite de la langue française, le prix Maupassant de la Jeune Nouvelle et le prix de la Jeune Poésie.

Pour plus d'informations : www.amopa.asso.fr

Nous encourageons les associations à soutenir au niveau régional ce type de concours.

L'Union des « A » soutient au niveau national les concours soutenus par une association adhérente.